

Se saborder ou... rester pauvres?

François Colbert

Number 22 (1), 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29216ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Colbert, F. (1982). Se saborder ou... rester pauvres? *Jeu*, (22), 55–62.

se saborder ou... rester pauvres?*

quand les finances sont basses

Si on veut caractériser la situation financière du théâtre en général, on doit employer le qualificatif de « pauvre ». Pauvres sont les compagnies de théâtre qui doivent accomplir des miracles pour joindre les deux bouts; et pauvres sont aussi les artisans du théâtre qui subventionnent les compagnies pour lesquelles ils travaillent à même un salaire qu'ils ne touchent pas. À titre d'exemple, mentionnons que le salaire moyen d'un comédien en 1979 était au Canada d'environ 6 300 \$ par année; celui des autres travailleurs du théâtre n'est guère mieux quoique nous ne disposions d'aucune donnée précise à ce sujet.

Pour améliorer le sort à la fois des compagnies et des artisans du théâtre, il est impératif d'augmenter substantiellement le revenu des troupes. Nous écartons d'emblée la solution de couper les coûts puisque c'est le processus qui a été utilisé depuis plusieurs années, ce qui explique l'état squelettique dans lequel se trouvent les compagnies, et qu'il s'avère impossible dans le genre d'opération concernée d'augmenter la productivité. Or, les salaires représentent au moins 50% des coûts d'opération d'une troupe; en conséquence, pour verser un salaire décent aux artisans du théâtre, et nous parlons ici d'au moins doubler les 6 300 \$ annuels, il faut compter sur une hausse minimale de 50% des revenus (tableau 1).

De plus, comme il s'agit de coûts qui augmentent au rythme de l'inflation, il est impératif que les revenus suivent une courbe ascendante du même ordre. Finalement, le nombre de compagnies de théâtre ne cesse d'augmenter. En 1979, il existait cinq fois plus de troupes qu'en 1974 (tableau 2a) et la tendance semble vouloir se maintenir, tout au moins en ce qui a trait au théâtre d'été (tableau 2b). Ceci accentue les pressions sur un marché déjà en situation pour le moins difficile.

* Le contenu de cet article est basé sur un rapport de recherche intitulé *le Marché québécois du théâtre professionnel francophone pour adultes: mesure du degré de saturation*, H.E.C., 81-17, sept. 1981 et publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture (I.Q.R.C.) sous le titre *le Marché québécois du théâtre*.

À la lecture de cet article ou du rapport de recherche, certains pourraient conclure que je propose de fermer 50% des compagnies de théâtre au Québec: une telle interprétation serait erronée. Ces deux documents analysent la situation d'un point de vue économique, émettent des hypothèses et envisagent des scénarios. En ce sens, il s'agit d'une réflexion qui cherche à apporter un éclairage et un point de vue différents dans le but d'alimenter le débat, quitte à dramatiser quelque peu la situation. Il est donc important que le lecteur tienne compte de tous les éléments de l'exposé et fasse la part des choses.

tableau 1

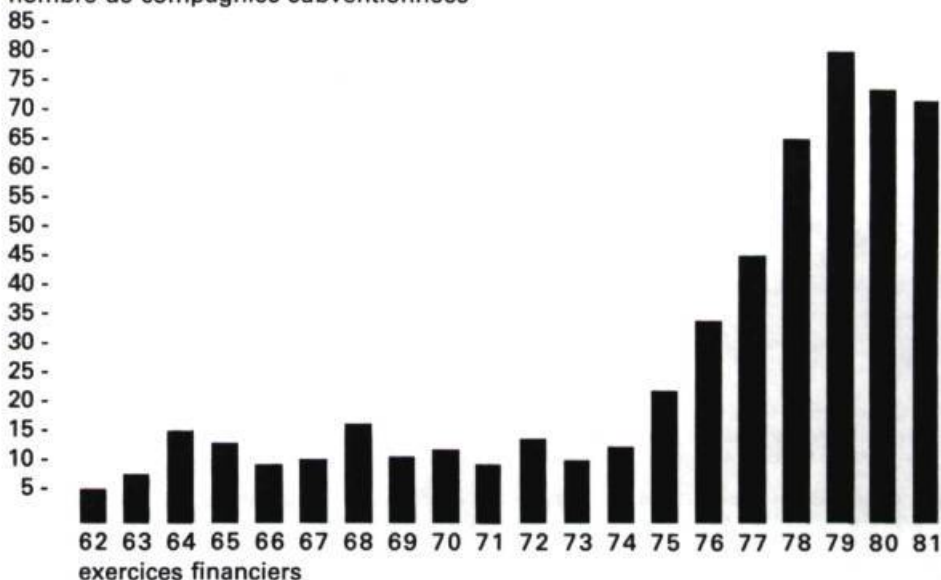
Impact de l'augmentation du salaire sur les revenus des troupes

		revenus		coûts	
				?	autres coûts
levée de fonds 3%	autres coûts 50%	revenus propres			salaires × 2
guichet 47%					
subventions 50%	salaires 50%	subventions			

tableau 2a

Évolution du nombre de compagnies de théâtre subventionnées *
par le M.A.C. depuis 1961
(excluant le théâtre d'été et le théâtre non francophone)

nombre de compagnies subventionnées



où trouver l'argent?

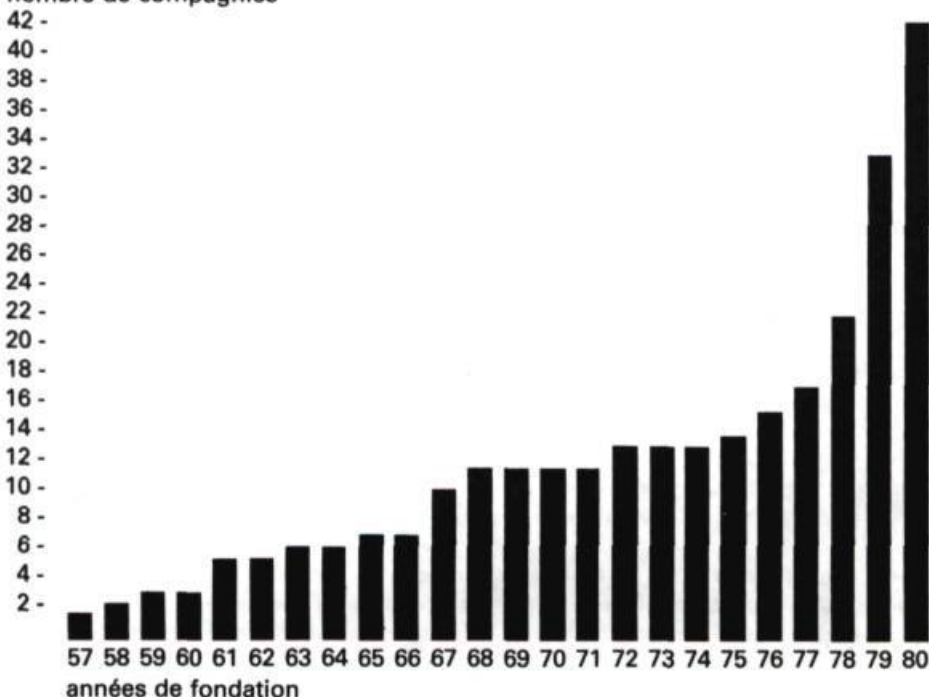
Le secteur du théâtre doit augmenter l'ensemble de ses revenus de 50%, c'est-à-dire passer d'un chiffre d'affaires de quatorze millions à un revenu global de vingt et un millions (chiffres de 1979) et, bien sûr, maintenir par la suite un rythme de croissance égal à celui de l'inflation. De quoi se composent les revenus d'une compagnie de théâtre? L'État fournit 50% tandis que l'autre moitié provient des revenus de guichet (ou de vente de spectacles) et de la levée de fonds.

Or, étant donné le contexte économique actuel, les différents niveaux de gouvernement expriment une volonté ferme de réduire la croissance de leurs dépenses, volonté qui se traduit par un gel ou une contraction des sommes allouées, entre autres, au secteur du théâtre. Au mieux, l'enveloppe budgétaire de l'État sera indexée au coût de la vie; au pire, la masse monétaire disponible restera au même niveau. Donc, à moins d'un renversement de politique, il est à craindre que les compagnies de théâtre ne puissent compter sur les différents gouvernements pour améliorer leur santé financière. Restent les revenus propres et la levée de fonds.

tableau 2b

Évolution du nombre de théâtres d'été
(excluant le théâtre non francophone)

nombre de compagnies





Louis Daoust

Depuis quelques années, les diverses autorités gouvernementales, en particulier le Conseil des Arts du Canada, invitent les troupes à se tourner vers l'entreprise privée pour y chercher un supplément de revenus. Malheureusement, cette source de fonds ne représente toujours que 2 à 3% du budget des troupes, malgré un effort croissant de la part de ces dernières. On peut entrevoir une augmentation de l'aide privée dans les années à venir; cette aide, à notre avis, restera tout de même marginale, de l'ordre de 5 à 10% du budget des troupes (5% serait une évaluation plus réaliste).

En définitive, la seule solution semble être de doubler les revenus propres des compagnies (revenus de guichet ou vente de spectacles)¹.

une porte de sortie?

Pour doubler les revenus propres d'une troupe, l'on peut procéder de deux façons, soit par le biais d'une augmentation du prix des billets ou du spectacle (dans le cas de la vente d'un spectacle à une structure d'accueil ou institution d'enseignement) ou, si l'on maintient les prix au niveau actuel, par une augmentation du nombre de spectateurs.

La première solution implique de doubler le prix des billets de théâtre; on peut s'interroger sur l'effet qu'aurait une telle mesure sur la clientèle. Manifestement le nombre d'entrées diminuerait, peut-être considérablement. Le remède n'en serait plus un. Par ailleurs, il semble évident que les compagnies devraient au moins ajuster leurs prix au même rythme que l'inflation sinon, d'ici quelques années, le manque à gagner au niveau des revenus sera considérable.

Le tableau 3 nous renseigne d'ailleurs fort bien sur la réticence des gens de théâtre à hausser le prix de leurs billets par rapport aux secteurs des variétés et des sports qui eux, en général, ont majoré le prix de leurs entrées plus vite que l'augmentation de

1. Puisque les revenus propres constituent 50% du revenu des troupes, pour augmenter les revenus totaux de 50%, il faut donc accroître les revenus propres du double (2 fois 50%).

l'indice des prix à la consommation.

Donc, si la solution d'augmenter le niveau des prix des billets de théâtre n'en est pas une, il ne nous reste qu'à envisager une hausse du nombre de spectateurs dans les salles, une hausse de l'ordre du simple au double.

Actuellement, l'on compte environ un million et demi d'entrées au théâtre professionnel francophone pour adultes (chiffres pour le Québec en 1979); ce chiffre inclut le théâtre institutionnel, le Jeune Théâtre ainsi que le théâtre d'été. Doubler ce chiffre requiert que l'on atteigne trois millions de spectateurs. Est-ce réaliste à court terme?

tableau 3

Évolution des prix des billets par rapport à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (1975 vs 1979)

représentations artistiques et sportives

Indice des prix		1975	1979	
		138,4		191,2
Arts		réel	réel	ajusté (1)
Théâtre institutionnel	S (2)	4 80 \$	5 52 \$	6 63 \$
	I	2 75	3 87	3 80
Opéra		10 00	21 00	13 80
O.S.M.		6 27	11 36	8 66
Grands Ballets canadiens		5 96	13 63	8 23
Variétés (3)		6 27	13 63	8 66
Cinéma		3 50	3 75	4 84
Concert rock	S	6 50	12 00	8 98
	I	5 00	8 50	6 90
Sports				
Nordiques	S	8 00	12 50	11 05
	I	3 50	5 00	4 80
Canadiens	S	10 50	12 50	14 50
	I	5 00	5 00	6 90
Alouettes	S	8 00	16 00	11 05
	I	3 00	4 00	4 15
Manic	S			
	I			
Expos	S	5 75	7 00	7 94
	I	2 75	1 00	3 80

(1) Prix qui devrait être fixé si on suit le rythme de l'inflation.

(2) S = moyenne des prix dans la catégorie supérieure.

I = moyenne des prix dans la catégorie inférieure.

(3) Moyenne pour les spectacles de Ginette Reno et de Gilbert Bécaud à la Place des Arts.

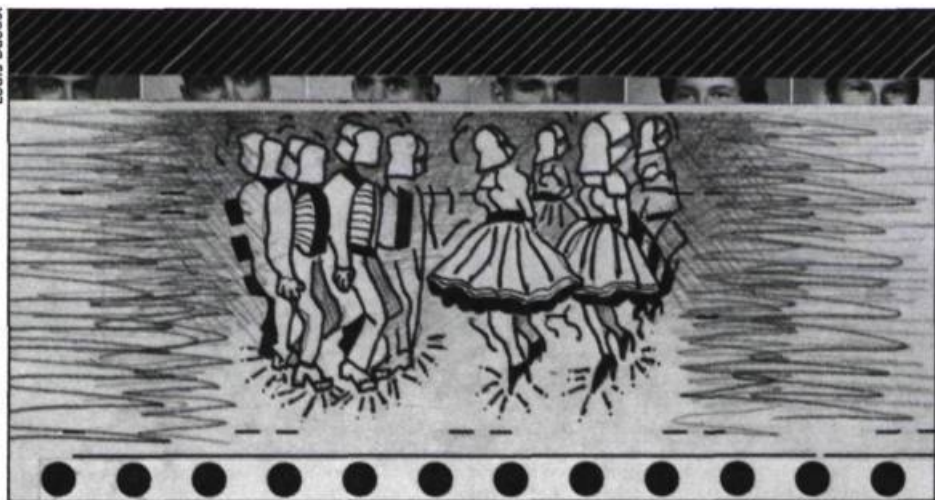
Source: Rapport du comité sur l'économie théâtrale, sous la responsabilité de François Colbert, États généraux du Théâtre professionnel au Québec, 1981.

D'après les différentes études effectuées auprès de la clientèle de théâtre, tant au Canada qu'à l'étranger, la majorité des spectateurs de théâtre appartient à la catégorie de population jouissant d'un revenu et d'un niveau d'éducation supérieurs. Or, le rythme de croissance de cette catégorie de population ralentit tout comme les autres tranches de la société; d'ailleurs la population totale du Québec n'augmente que d'environ 1% annuellement par rapport à 2,6% dans les années 1950. Par contre, si le nombre de spectateurs s'accroît à la même cadence que celle de la période 1976-1978, soit environ 3,4% par année, le nombre d'entrées atteindra un million neuf cent mille en 1986. À un million neuf cent mille, on est encore loin des trois millions requis pour assainir la situation financière des troupes.

Évidemment, pour augmenter la demande, il est possible d'essayer d'atteindre un public différent du public traditionnel. Cependant, si on s'adresse à une couche de population moins privilégiée en termes de revenu et de scolarité, on se heurte à deux problèmes. D'une part, ses moyens financiers ne lui permet souvent pas de payer le prix normal d'un billet de théâtre et, d'autre part, le développement de ce marché implique un processus d'éducation relativement long. De même, l'action des troupes pour enfants est essentielle puisqu'il existe une relation étroite entre le fait de voir du théâtre en bas âge et la fréquentation du théâtre à l'âge adulte; encore ici, il s'agit d'une activité dont les effets se feront sentir à plus long terme. Or, les problèmes financiers des compagnies exigent une solution immédiate.

Mais il y a pire encore; nous avons considéré le problème sous l'angle des compagnies existantes sans prendre en considération la création de nouvelles entités théâtrales. Il est utopique de croire que le nombre de compagnies actuellement sur le marché restera le même dans les années à venir. En effet, étant donné le nombre de nouveaux comédiens qui sortent annuellement des six écoles de théâtre du Québec (incluant l'U.Q.A.M.) et les possibilités actuelles d'embauche, les finissants n'ont d'autres recours que de produire eux-mêmes des spectacles et donc de se créer des emplois. Car quels sont les débouchés qui existent pour un jeune qui vient de terminer sa formation? Le théâtre institutionnel a dû restreindre le nombre de comédiens par production, les troupes de Jeune Théâtre ne peuvent se permettre

Louis Daoust





d'accroître leurs effectifs, l'enseignement au niveau secondaire ou collégial est à oublier étant donné le surplus d'enseignants, Radio-Canada coupe ses budgets et l'industrie du cinéma « file un mauvais coton ». Il ne reste donc comme possibilité que de former un groupe (autogéré ou non), trouver une pièce et chercher une salle. Par ailleurs, si on voulait, année après année, « caser » tous les finissants dans les troupes existantes, chacune d'elles devrait embaucher annuellement un finissant; dans quarante ans, si on pousse le raisonnement à l'absurde, chaque compagnie professionnelle du Québec, autre que le théâtre d'été, compterait un personnel permanent de quarante comédiens, c'est-à-dire six écoles produisant chacune annuellement douze finissants pendant quarante ans pour un total d'environ soixante-quinze compagnies professionnelles francophones actuellement subventionnées au fonctionnement.

qu'est-ce qu'on peut faire?

De la tournée? Là non plus la situation n'offre guère de perspectives réjouissantes! En effet, il faut d'abord compter le coût élevé de la tournée qui gruge facilement 25% du budget d'une compagnie, soit l'équivalent des frais d'opération d'une salle de spectacles; par ailleurs, étant donné les déplacements de la population vers les villes importantes, où se concentrent les individus à revenu et à niveau d'éducation élevés, et compte tenu du fait que Montréal et Québec métropolitains rassemblent 50% de la population du Québec, on ne dénombre que vingt-six zones métropolitaines de plus de 10 000 habitants; il s'agit ici des marchés les plus intéressants pour une compagnie de spectacles. La tournée ne peut donc représenter qu'une solution très partielle.

cul-de-sac

Il semble qu'après une expansion fulgurante, le marché du théâtre adopte un rythme de croissance plus modeste. C'est une situation que vivent ou ont vécu d'autres secteurs d'activités économiques et le nôtre paraît vouloir subir le même

sort. De nouvelles compagnies se créent encore, mais le nombre de spectateurs cesse d'augmenter. Bientôt l'offre dépassera la demande.

À l'heure où le Québec produit de plus en plus de jeunes auteurs de talent, le secteur du théâtre est-il dans un cul-de-sac? Si on ne peut augmenter le revenu des compagnies de façon à rémunérer plus adéquatement les artisans du théâtre, ne nous reste-t-il alors que deux choix: *saborder 50% des compagnies existantes* afin de permettre aux troupes survivantes de mieux vivre ou encore... *rester pauvres*? Dilemme shakespearien!

Mais qui acceptera le sacrifice suprême bénéfique à l'ensemble? N'avons-nous d'autre choix que de mourir ou de rester pauvres? Existe-t-il une solution? Une, seule et unique? Probablement pas. Un ensemble de solutions? Peut-être. L'imagination est de mise; les enchères sont ouvertes!

qui dit mieux?

Devons-nous, comme le font certaines professions, régler le problème à la source par un contingentement des admissions dans les écoles et produire moins de diplômés? Comment donner à plus de Québécois le goût du théâtre? Créer des spectacles pour un public différent? Et si on augmentait le prix de nos billets? Doit-on inviter l'entreprise privée à investir dans le théâtre autant que dans le sport? Et nos partenaires gouvernementaux? Peuvent-ils s'en laver les mains? Comment rentabiliser les circuits de tournée? Certaines compagnies doivent-elles disparaître?

Beaucoup de questions, peu de réponses. À réfléchir et à suivre...

françois colbert